



Les règles de protection des données "Online Check"

Le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGDP) s'applique-t-il à votre entreprise? Notre test en ligne en seulement 6 minutes.

**Commencez votre test
en ligne dès maintenant!**

[ouvre dans un nouvel onglet / fenêtre - veuillez désactiver le Pop Up Blocker]

CONTEXTE

Le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGDP) renforce les droits des personnes physiques dans l'Union européenne (UE) de contrôler leurs données à caractère personnel. Les entreprises doivent donc adapter leurs mesures de protection des données.

Le RGDP s'applique non seulement aux entreprises établies dans l'Union européenne (UE), mais aussi aux entreprises qui fournissent des biens et des services dans l'UE ou qui suivent le comportement de personnes physiques dans l'UE. Donc, de nombreuses entreprises suisses sont également concernées par le RGDP. Il entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Sur la base des questions suivantes, nous voulons permettre aux entreprises suisses de mieux évaluer leur exposition et les mesures à prendre.

Disclaimer

La présente fiche d'information et le test en ligne servent uniquement à des fins d'information et de sensibilisation. Ils ne peuvent pas remplacer un conseil juridique. economiesuisse décline toute responsabilité en cas d'actions ou d'omissions en lien avec la consultation de la fiche d'information et l'utilisation du test en ligne.